

**COMPTE RENDU DU CONSEIL D'UFR PLENIER
DE LA FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
REUNI LE 20 FEVRIER 2025.**

Le Conseil est présidé par Lucie Gournay, directrice de l'UFR.

Parmi les membres élus, étaient présents ou représentés par une procuration :

Collège A : Myriam Baron, Emmanuel Fureix, Lucie Gournay, Guillaume Marche, Donna Kesselman, Eric Athenot, Frédérique Sitri, Graciela Villanueva

Collège B : Sergio Delgado, Sophie Blanchard, Alexandre Borrell, Karine Lapeyre, Virginie N'Dah Sekou, Emilie Née, Antoine Servel

BIATSS : Nicolas Bilet, Roberta Conte Ronach, Imane Mimouni

Personnalités Extérieures : Clotilde Trichet

Usagers (étudiants) :

Parmi les **membres invités** étaient présents : Denis Bousch, Sonia Birocheau, Martin Dumont, Bernard Gendrel, Juliette Morel, Mireille Touzery, Florent Guenard

Parmi les **membres de droits** étaient présents : Elisabeth Vialle, Clément Duyck, Damien Zanone, Laure Gallouet, Karine Bellance

Lucie Gournay ouvre le Conseil. Ce conseil a dû être décalé – par rapport au calendrier initialement prévu – en raison des délais de retour du HCERES

1. Informations sur les retours HCERES

Le pré-rapport du HCERES a été communiqué aux départements. Les fiches qui vont être débattues aujourd'hui sont les réactions aux demandes de modifications de ce rapport.

Lucie Gournay annonce qu'une présentation des points récurrents relevés dans le rapport provisoire du HCERES va être faite.

Myriam Baron souhaite savoir qu'elle est la position de l'UPEC par rapport aux évaluations à la fois en fonction des environnements, des établissements, des publics etc.

Lucie Gournay répond que la position de l'UPEC, lors de leur retour en CODIR, était très rassurant par rapport aux résultats. En effet, lors ce CODIR, l'équipe de direction de l'UPEC a confirmé aux directeurs de composantes que l'évaluation était un peu sévère, mais que par rapport aux autres établissements (Paris 8, Amiens...), l'UPEC était plutôt épargnée, voire gâtée.

Par ailleurs l'expérience précédente montrait qu'après avoir répondu au rapport provisoire, les réponses étaient prises en compte et donc que les avis *montaient*, de sorte et qu'il ne restait que très peu d'avis défavorables (exemple de l'UGE, vague D, avec un seul avis défavorable dans le rapport public final).

Lucie Gournay a défendu à l'oral pour les LLSH certaines formations devant le HCERES, et notamment la réalité de notre bassin de recrutement et ses fragilités. Néanmoins, cela ne pèse pas face au besoin de réelles statistiques chiffrées. Ainsi, afin de répondre à certaines remarques du rapport, Arnaud Thauvron a partagé avec Lucie Gournay l'outil SupTracker, pour mieux connaître les statistiques d'admission en licence 1 (étudiants boursiers, types de baccalauréat...). Cet outil est utilisable également vis-à-vis de MonMaster.

Guillaume Marche trouve très inquiétant le fait de répondre et d'apporter des correctifs. Les rapports doivent être extrêmement précis, ce qui implique des compétences spécifiques et un temps immense. Lucie Gournay confirme et partage sa difficulté à réaliser des analyses poussées dans de simples cases Excel, qui peuvent parfois sauter avec les différentes corrections.

Lucie Gournay répond que la présidente du HCERES a dit souhaiter faire évoluer la procédure à l'avenir, afin que l'analyse soit la plus complète possible. Elle poursuit en donnant les points récurrents relevés par l'HCERES :

- Les dossiers sont incomplets (données quantitatives et analyses qualitatives)
- Le problème d'articulation entre les Licences pro et BUT
- Le manque de formation continue
- L'absence de suivi des étudiants après leurs études : l'université, par la voix d'Arnaud Thauvron, a précisé que l'UPEC allait accélérer sur ce point-là.
- L'absence de conseil de perfectionnement
- L'absence d'analyse fournie sur les études en santé, et la remise en cause des LAS, pour LLSH spécifiquement avec un tiers des L1 qui passent en L2, ce qui pose problème.
- L'absence ou la faiblesse des enseignants-chercheurs dans certaines formations, notamment professionnalisantes
- Le manque d'informations sur les modalités de l'alternance (quel impact organisationnel, quelles pédagogies spécifiques...)
- La certification Pix à généraliser, notamment en licence
- La faiblesse de la mobilité étudiante, malgré la fragilité économique de nos étudiants
- Le manque de prise en compte des axes stratégiques UPEC dans la stratégie des formations
- Le manque ou l'absence d'approche par compétences, et l'approche programme

Lucie Gournay rappelle que le rapport HCERES comporte des commentaires positifs comme les initiatives de formation en lien avec des Campus des métiers & des qualifications (CMQ), la valorisation des activités pédagogiques hors les murs (terrain en géographie, visite de musée...), des activités de recherches en licence, ainsi que la mise en place du suivi des étudiants via LinkedIn.

Donna Kesselman pense que les Conseils de perfectionnement ne sont pas opportuns car la présence des entreprises n'est pas souhaitable : approche immédiate et intéressée des entreprises, qui ne comprennent pas la réalité des formations, soumission de l'université aux entreprises, etc.

Lucie Gournay propose qu'un cadrage pour les conseils de perfectionnement soit rédigés dans le cas où la présidence de l'UPEC n'en proposerait pas un, pour définir les modalités, le rythme, etc.

Elle rappelle que lors de ce conseil de gestion, il faudra voter les réponses au HCERES par formation, et/ou par mention. La direction de l'UFR les renverra ensuite au niveau de l'Université, qui assurera une dernière relecture. Le dépôt sera fait au HCERES vers le 10 mars 2025.

Lucie Gournay profite de ce conseil pour remercier tous les responsables de départements et de formation pour leur réactivité.

Lucie Gournay rappelle qu'une première version des maquettes est attendue le 14 mars 2025 afin que la direction de l'UFR puisse travailler sur les vérifications des heures étudiantes, du cadrage LLSH et du coût global de la formation. Des instructions ont été envoyées, et il y aura des allers-retours, jusqu'à un premier volet de vote des maquettes au mois de mai 2025, et un second pour les maquettes en créations en juillet 2025.

Lors de ce conseil, l'enjeu pour les fiches est de répondre aux points faibles qui s'articulent avec des recommandations.

2. Vote : fiches DA.02 (Licence)

Lucie Gournay présente les fiches.

- La fiche du DEUST avait un avis défavorable. Certaines des objections avaient été anticipées et modifiées, un changement de nom a également été effectué.

Roberta Conte se fait le relais de Nicolas Bilet afin de savoir si le fait que les fiches fassent apparaître certaines corrections qui ne sont pas documentées ou prouvées peut être bloquant ou amoindrir le poids des réponses.

Lucie Gournay répond que ce n'est pas bloquant puisque pour le DEUST, par exemple, pour l'insertion en DEUST, il a bien été précisé qu'il n'est pas pris en compte dans l'enquête de l'Université sur le devenir, et donc que ce sont les chiffres de la responsable de département. Elisabeth Vialle complète en indiquant qu'aucun élément de preuves n'est demandé

- La fiche de Philosophie avait recueilli des objections sur sa L1, un manque d'informations sur le devenir des étudiants, un manque de professionnalisation. Une incompréhension sur le fait que l'option communication n'aurait que quelques étudiants en cours, sans regroupement.

Myriam Baron indique que sur le principe, la licence n'est pas un diplôme d'insertion professionnelle, et que tout ce qui concernait le suivi professionnel n'était pas à faire car hors de propos. Myriam Baron ajoute qu'il faudrait rappeler les textes à au HCERES, afin que chacun reste dans son rôle. Clément Duyck complète en indiquant que l'approche compétences n'est pas non plus une obligation. Lucie Gournay indique que la Présidence va écrire un « chapeau » où ils vont rappeler ces éléments.

- La fiche licence professionnelle aménagement du territoire : la formation est fermée et ne rouvrira pas pour la NOF, les enjeux sont limités.
Sophie Blanchard pense que l'avis réservé est conforme à la réalité, en soulignant les difficultés de la LP. Clément Duyck indique qu'il regrette la fermeture de cette licence professionnelle
- La fiche LEA avait eu des remontées sur la recherche, le taux de réussite étudiant notamment en L1, la professionnalisation, le manque de conseil de perfectionnement, et la faiblesse des mobilités internationales.

Lucie Gournay a indiqué que la direction a refait une demande de baisse de la capacité d'accueil.

- La fiche LP métiers de la communication : la direction va modifier la fiche avec le bon intitulé du parcours.
- La fiche Géographie aménagement a reçu beaucoup de compliments, et des reproches sur l'ouverture à l'international, la définition d'une démarche pédagogique précise et le développement de partenariats avec le monde socio-économique.
- La Licence Lettres a reçu des remontés sur la faible réussite en L1.
- La Licence LLCER (3 licences, 6 parcours) a reçu des reproches sur la réussite étudiante, l'approche compétence, le devenir des diplômés, la formation continue, la mobilité internationale, le conseil de perfectionnement.

Après décompte des présents et lecture des procurations, les fiches licences DA.02 sont mises aux votes et adoptées à l'unanimité.

3. Vote : fiche DA.02 (master)

Il y a eu beaucoup moins de retours négatifs (avis réservé ou défavorables) sur nos Masters. Clément Duyck pense que les avis en Master étaient plus nuancés, plus précis. Sur cette différence, Myriam Baron pense que cela ne s'explique pas par la différence d'évaluateurs, mais sur la différence de publics entre des L1, fragiles, qui échouent, et des étudiants de M1 qui ont réussi à s'en sortir et sont de fait plus solides. Pour Emmanuel Fureix, il faut y voir un effet de la composition des comités de suivi, avec une présence ultra-minoritaire d'enseignants en Lettres et SHS.

Lucie Gournay présente les fiches de Master.

- Le Master Philosophie a reçu un retour négatif, fondé, sur le taux de réussite ; la trop faible professionnalisation.

Roberta Conte énonce la question de Nicolas Bilet sur la composition du Conseil de perfectionnement qui est mentionnée dans la fiche, notamment des représentants du monde socio-économique.

Bernard Gendrel répond qu'il pense à une infirmière de l'AP-HP, responsable de la recherche, ainsi qu'à un représentant du monde de l'édition.

Juliette Morel demande si un budget sera alloué à un conseil de perfectionnement pour les interventions des professionnels extérieur. Il lui semble gênant de faire venir une personne, potentiellement un vacataire, pour travailler sans la rémunérer. Lucie Gournay pense qu'il faut l'imaginer en hybride, et qu'il faut miser sur les tuteurs ou les entreprises qui prennent régulièrement des stagiaires. Il n'est pas possible de les rémunérer.

- L'équipe pédagogique du Master LLCER s'est réunie la veille de ce Conseil, après avoir consulté la future équipe du Master Lettres Médiation. Une autre réunion a eu lieu avec les équipes LLCER. En conséquence, une modification de la fiche a été demandée par Fabienne Moine et effectuée par Lucie Gournay sur l'intitulé qui est devenu « Langue et ingénierie culturelle », où l'on retrouve de gros besoins, plus large que sur les seuls métiers du livre.

Lucie Gournay précise qu'il y aura si possible des cours mutualisés avec le MRT et le Master Médiation culturelle, mais très peu puisque les objets sont bien différents. De plus, les cours du

Master LLCER auront un profilage sur l'événementiel, alors que le Master Lettres s'oriente vers les bibliothèques et l'édition, ce qui limite les interférences.

Les fiches Master DA.02 sont mises aux votes et adoptées à l'unanimité.

4. Questions diverses

Myriam Baron demande ce qu'il est advenu des remontées de nos corrections factuelles suite au rapport provisoire du HCERES.

Lucie Gournay répond que la DEVE a bien reçu le tableau des corrections factuelles et pris en compte toutes nos remontées (plusieurs tableaux avaient été envoyés à la DEVE, car certaines erreurs factuelles sont arrivées en retard).

Karine Lapeyre relate son expérience lors d'une alerte incendie qui a eu lieu au Mail des mèches, elle déplore le manque de préparation et de consignes, des issues bloquées, etc. Elle souhaiterait savoir si un retour ou un bilan est fait par la DPDD après ces exercices, et communiqué, comme c'est le cas en Lycée.

Lucie Gournay répond qu'aucun rapport n'est envoyé sur ce qu'il fonctionne ou non, elle ajoute qu'elle le signalera à la Direction du Patrimoine et du Développement Durable.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.